

# RELATION AVEC LE CLIENT

2MTR24a4

45 Heures 1 350,00 €<sup>HT</sup>

## Objectifs

Présentation de la réglementation en matière de démarchage bancaire et financier, de la Directive Marchés d'instruments financiers, entrée en vigueur le 1er novembre 2007 et exposer les notions de capacité des clients et d'insolvabilité puis enfin la gestion pour le compte de tiers et la gestion collective

## Profil Stagiaire(s)

Il s'adresse aux apprenants souhaitant acquérir des connaissances juridiques substantielles. Il facilite ainsi les accès aux métiers de conseillers financiers et en gestion de patrimoine ainsi qu'aux métiers de responsable d'un service juridique.

## Pré-requis

Avoir des connaissances en gestion / finance

## Profil animateur(s)

Cette formation est assurée par un enseignant chercheur /professeur et ou consultant expert en gestion/finance.



## PROGRAMME

**Le premier volet du module présente la réglementation en matière de démarchage bancaire et financier. Celle-ci s'est fixée comme objectif principal de protéger les investisseurs. Y sont notamment présentés les personnes habilitées à pratiquer le démarchage, les produits autorisés et les règles de commercialisation dans ce cadre.**

Ensuite, le code de bonne conduite du démarcheur est détaillé. Les règles applicables à la vente à distance des produits financiers sont également abordées.

**Le deuxième volet du module présente la Directive Marchés d'instruments financiers, entrée en vigueur le 1er novembre 2007. Celle-ci a tout particulièrement renforcé les obligations des prestataires de services d'investissement en matière d'information et de conseil aux clients, et de politique d'exécution des ordres. Dans ce deuxième volet sont passés en revue les grands points réglementaires de cette Directive en matière de connaissance du client, d'obligation d'agir au mieux des intérêts du client, de politique d'exécution des ordres et de commission. La fin de ce volet exposera les notions de capacité des clients et d'insolvabilité.**

**Le troisième volet du module présente les divers instruments financiers (actions, obligations, titres de créances négociables et instruments du marché monétaire, titres hybrides et composés), leurs caractéristiques techniques et les risques qui leur sont associés. D'autres catégories d'instruments qui leur sont substituables sont également abordées.**

**Enfin, le quatrième volet du module présente la gestion pour le compte de tiers et la gestion collective. La gestion pour le compte de tiers est la délégation, de la part de l'investisseur (privé ou institutionnel) auprès d'un PSI disposant d'un agrément pour cette activité, de la gestion financière de ses capitaux. La gestion pour le compte de tiers se compose de la gestion individualisée sous mandat pour le compte d'un particulier, d'une entreprise ou d'un investisseur institutionnel, et de la gestion collective réalisée par l'intermédiaire des organismes de placement collectif (OPC). Cette deuxième catégorie de gestion fera l'objet d'une présentation approfondie.**

## Contactez-nous

Conseiller formation  
09 88 66 10 00  
inscriptions@demoss.fr

# RELATION AVEC LE CLIENT

2MTR24a4

45 Heures 1 350,00 €<sup>HT</sup>

## Formation à Distance sur une plateforme dédiée avec accompagnement en cours du soir.

Les sessions de formation sont conçues par des enseignants-chercheurs de l'école BBS et des professeurs experts issus du monde de l'entreprise.

## Méthodes pédagogiques & Evaluation

Formation à Distance avec accompagnement en cours du soir.

Financer cette formation grâce au CPF (code NFS 313) en l'accompagnant de sa certification.

Eligibilité CPF sans critères de durée, de Branches ou de Régions.

Le stage fait parti du premier bloc de compétence intitulé : ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC GLOBAL PATRIMONIAL ET FINANCIER (code démos 2MTR24a) du Master Spécialisé Brest Business School : (code démos : 2MTR24) EXPERT EN GESTION PATRIMONIALE & FINANCIÈRE;

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter : [ericka.vaugeois@demos.fr](mailto:ericka.vaugeois@demos.fr) / 09.88.66.10.00

## Suivi & Evaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

Une évaluation de compétences en ligne en début et en fin de formation qui peut prendre différentes formes selon le contenu de la formation suivie : Tests d'évaluation des acquis, cas pratiques, mises en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

## Ressources pédagogiques

Support de formation, exercices...

## Moyens techniques

Nos centres de formation DEMOS, accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de colearning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

## En complément

### Cette formation fait partie de :

- Établir un diagnostic global patrimonial et financier